L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 22 août 1908.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	84	29
Midi.....	86	30
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	82	28

SOMMAIRE.

3me PAGE.
Feuilleton.
4me PAGE.
L'Actualité, Feuilleton,
5me PAGE.
Faits Divers.
6me PAGE.
L'Insaisissable, conté dramatique.
Le Dernier Conte,
La Mode.
8me PAGE.
Poésie.
Mondanités.
Chiffons.
Auberges d'autrefois.

Discours de Candidats.

Le premier discours important de la campagne électorale présidentielle, dans lequel une des grandes questions qui préoccupent l'opinion publique a été traitée, était prononcé avant-hier à Des Moines, Iowa, par le candidat démocratique, M. Bryan. Ce discours aura immanquablement un grand retentissement lorsqu'il sera lu dans le pays tout entier, et exercera très certainement de l'influence sur les électeurs, car la question de la révision du tarif douanier y est posée, avec une clarté et une force qui inviteront les citoyens à réfléchir.

Un tarif douanier proportionné aux besoins du gouvernement est une des bases principales du programme économique du parti démocratique, du programme avec lequel il s'est toujours présenté au scrutin et a triomphé de façon si éclatante sous Cleveland. M. Bryan voit dans la révision du tarif et la création d'un impôt sur le revenu des moyens d'arriver à plus de justice dans la taxation, et il déclare que c'est le but principal que se propose le parti.

Nous croyons, a-t-il dit, en s'adressant aux milliers de personnes qui l'écoutaient à Des Moines, que tout individu doit contribuer à l'entretien du gouvernement en proportion des bénéfices qu'il retire de la protection qui lui est accordée.

C'est précisément ce que demande le peuple américain depuis longtemps, et M. Bryan fait avec juste raison remarquer que le parti républicain s'est bien gardé de réviser le tarif, malgré les promesses faites aux époques électorales.

C'est que le parti républicain est lié à des gens qui tirent un profit pécuniaire de l'exercice du pouvoir de taxation et d'imposition d'un tarif élevé, et il ne peut conséquemment diminuer les droits établis il y a une quinzaine d'années.

Les leaders républicains ne promettent la révision du tarif que pour allécher les électeurs, et ils sont parfaitement résolus à ne pas tenir leurs promesses. Le voudraient-ils d'ailleurs qu'ils ne le pourraient pas, car ils ont trop d'obligations envers ceux qui profitent des droits élevés au détriment de la masse de la population.

Le parti démocratique peut seul introduire dans l'administration gouvernementale des Etats-Unis, l'importante réforme qu'est la révision du tarif, et à ce titre il devrait avoir l'appui de l'immense majorité du peuple, qui, comme dit M. Bryan, produit la richesse de la nation en temps de paix, protège le drapeau en temps de guerre et ne demande rien autre qu'une justice égale pour tous.

M. Taft, candidat du parti républicain, a également pris la parole avant-hier. Il a parlé à de nombreux républicains de la Virginie venus le saluer à Hot Springs où il est en villégiature, mais au contraire de son concurrent il n'a traité aucune des grandes questions à l'ordre du jour. Il a simplement essayé de répondre à la question posée il y a quelques jours par M. Bryan : le peuple gouvernera-t-il ? en disant que le peuple avait gouverné par l'intermédiaire du parti républicain.

C'est assez maigre, et il lui faudra appuyer son dire de quelques preuves pour que les électeurs le croient.

Le mariage de Mlle Fallières.

La double cérémonie du mariage civil et religieux de Mlle Fallières et de M. Jean Lanes eut le caractère de simplicité qu'on voulait lui réserver, en raison du deuil encore récent du fiancé, qui a perdu sa mère il y a quelques mois.

Aucune invitation n'avait été lancée.

Mais, tenant à donner au chef de l'Etat, à sa famille et à M. Jean Lanes un nouveau témoignage de leur sympathie, le président du Conseil, les membres du corps diplomatique et du gouvernement, le gouverneur militaire de Paris, le gouverneur de la Banque de France et un grand nombre de hauts fonctionnaires se sont rendus à la mairie ou à l'église.

La décoration de l'une et de l'autre, conçue dans une note de sobre et discrète élégance, se composait de fleurs, uniquement : chrysanthèmes, roses et hortensias blancs.

Mais ce qui distingua ce mariage, ce fut, bien plus encore que son élégance et sa simplicité, l'immense foule qui, de l'Elysée à la mairie de la rue d'Anjou, et de cette mairie à la Madeleine, se pressait dans le faubourg Saint-Honoré et rue Royale, et salua le cortège des plus chaleureuses acclamations.

C'est à onze heures que M. Roger Allou, maire du huitième arrondissement, a reçu au seuil de la mairie le Président de la République, donnant le bras à Mlle Fallières, suivi de M. Jean Lanes et de sa tante, Mme Baradez, de Mme Fallières et de M. Baradez, du professeur Lannelongue et de Mme Catargi, de M. Nelson Lanes et de Mme Tonnelé, de M. Serizac et de Mme Nelson Lanes, de M. André Fallières et de Mlle Lanes, nièce du fiancé, de M. Edmond Lanes, son neveu, portant l'uniforme du 9e de ligne, et de Mlle Lannelongue.

Le maire, assisté de son adjoint, M. le docteur Maréchal, conduit le cortège dans la salle des mariages, où se trouvent réunis MM. Clemenceau, Thomson, le général Picquart, Pichon, Maujan, Dujardin-Beaumetz, Simyan, Chéron, les généraux Florentin et Dalstein, Lépine, Armand Bernard, Laurent, Pallain, Jules Cambon, Mandel, Winter ; les colonels Ebener et Lamy ; Mmes Thomson, Pichon, Maujan, Jacquillat, tous les membres de la maison civile et militaire du Président de la République et leurs familles.

M. Roger Allou, prenant place sur l'estrade, unit alors les deux fiancés et prononce une charmante allocution dans laquelle il évoque d'abord la réception triomphale faite au Président de la République dans les capitales du Nord.

Aujourd'hui, ajoute-t-il en s'adressant à M. Fallières, c'est une joie intime et plus discrète qui pénètre votre cœur de père à la pensée que vous assurez l'avenir de votre fille bien-aimée en chargeant du soin de son bonheur l'homme le plus droit et le plus loyal, absolument digne du précieux dépôt qui lui est confié.

Puis il adresse des félicitations et des vœux aux nouveaux mariés : " Le bonheur est dans votre cœur, dit-il, et dans vos yeux. Qu'il rayonne sur toute votre vie ! "

M. et Mme Jean Lanes vont signer sur le registre l'acte de mariage ; le Président de la République et Mme Fallières signent à leur tour, ainsi que les quatre témoins : MM. Lannelongue, Serizac, Nelson Lanes et Baradez.

On se rend ensuite à la Madeleine. S. Exc. l'ambassadeur d'Espagne et Mme la marquise del Muni y sont déjà, ainsi que S. A. S. le prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne, LL. Exc. le comte de Khevenhüller-Metsch, ambassadeur d'Autriche, M. White, ambassadeur des Etats-Unis, le chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas, MM. Stancioff, ministre de Bulgarie, B. Ferreira, conseiller de la légation de Portugal, représentant le comte de Souza-Roza, absent de Paris, les chargés d'affaires de Russie, de Danemark, de Suisse, de Norvège et des délégués de toutes les missions étrangères accréditées auprès du gouvernement français.

A midi, le cortège pénètre dans l'église, le Président de la République donnant le bras à sa fille, M. Jean Lanes à Mme Baradez.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistent à la cérémonie religieuse, avec les membres du corps diplomatique, nous remarquons MM. Pichon, Thomson, Jules Cambon, les généraux Florentin, Dalstein, Brun, MM. Pallain, Darlen, Chauveau, Louis, Defrance, Mollard, Liard, vice-recteur de l'Université de Paris, plusieurs sénateurs et députés, etc.

Après la bénédiction nuptiale, donnée par M. l'abbé Rivière, curé de la Madeleine, la messe a été dite par M. l'abbé Mourgaud. La maîtrise, dirigée par M. A. Reumer, et renforcée par les maîtrises des principales paroisses de Paris, a chanté le "Veni Creator" de Durand, le "Kyrie" de César Franck, "O salutaris" de Beethoven, l'"Agnus Dei" de César Franck et un cantique de Saint-Saëns.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux mariés et leurs parents ont reçu dans la sacristie les félicitations de tous les assistants.

La foule massée aux abords de la Madeleine a fait à la sortie une ovation aux nouveaux mariés, et a vivement acclamé le Président de la République.

M. et Mme Fallières ont offert à une heure un déjeuner d'une trentaine de couverts, auquel ont assisté, avec les mariés, leurs témoins, leurs familles et quelques amis intimes.

Marine Française.

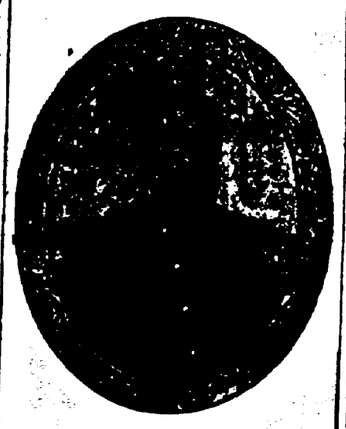

Le vice-amiral Boué de Lapeyrère quitte le commandement de l'escadre de la Baltique.

Le vice-amiral Boué de Lapeyrère a quitté le 8 août dernier le commandement en chef de la division navale de la Baltique, qui a conduit M. Fallières aux pays scandinaves.

Le cuirassé "Vérité" a, le même jour, en rade, amené son pavillon.

Tandis que le cérémonial en usage était observé, le vice-amiral de Lapeyrère a adressé quelques paroles de félicitations aux équipages des navires de la division. Il a de plus décidé de leur accorder une double ration de vin et de lever toutes les punitions inférieures à six jours de prison.

L'amiral Boué de Lapeyrère est connu à la Nouvelle-Orléans ; il y a passé plusieurs jours en 1905. Il commandait alors le *Dessaix*, et c'est à bord du superbe cuirassé, que M. J. M. Vergnolle fut décoré de la Croix de la Légion d'honneur ; cérémonie pleine d'éclat qui est restée inoubliable dans le souvenir de ceux qui y ont assisté.

M. Vergnolle, entouré de nombreux compatriotes, de nombreux amis et de tout l'équipage du *Dessaix*, fut ému jusqu'aux larmes lorsque le brillant officier accrocha à sa boutonnière la distinction que lui envoyait son gouvernement en reconnaissance de son inaltérable attachement à la mère-patrie et de ses inestimables services à ses nationaux.

Grandes manœuvres navales dans la Manche.

D'importantes manœuvres navales, auxquelles ont pris part trente navires de combat, viennent d'avoir lieu dans la Manche, sous la direction du contre-amiral Thierry, commandant la deuxième division de l'escadre du Nord.

Selon le thème adopté, le cuirassé "Marseillaise", bâtiment amiral ; le croiseur "Dupetit-Thouars", et tous les torpilleurs de guerre de la première flottille de la Manche, devaient forcer le passage du détroit du Pas-de-Calais, défendu par deux flottilles de contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins.

Conséquemment, les contre-torpilleurs "Bélier", "Branle-Bas", "Fleuret", "Stylet", "Obusier", "Mortier", "Flamberge", ayant comme chef de groupe la "Bombarde", battant guidon du capitaine de frégate Lauzier, gagnèrent la haute-mer aux premières heures de la matinée, allant prendre position dans la baie de Seine, pour surprendre la force ennemie au passage.

La "Marseillaise", le "Dupetit-Thouars" et les torpilleurs de la première flottille ont quitté Cherbourg dans la nuit du dimanche. En même temps, tous les bâtiments de la défense mobile de Dunkerque étaient mobilisés et se formaient en ligne de combat devant Calais.

Le submersible "Emeraude" sort pour un raid de 800 milles marins

Cherbourg, 8 août

Le submersible "Emeraude", sous le commandement du lieutenant de vaisseau Lecocq, partira lundi matin, pour l'accomplissement d'un raid de 800 milles marins, sans aucune relâche, entre Cherbourg, Brest, Dunkerque et Cherbourg.

Pendant toute la traversée, le submersible sera accompagné par le remorqueur "Moulion", de la direction du mouvement du port de Cherbourg.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1908-1909.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

FRANÇOIS COPPÉE ET SES ŒUVRES

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1909 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de 250 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
EUGENIE ROUXEL,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

La mort du marquis di Rudinì.

Le testament politique de l'homme d'Etat.

(D'un correspondant particulier)

Rome, 8 août.

Le marquis Antonio di Rudinì, décédé hier soir, a laissé à sa famille une lettre qui a été publiée aujourd'hui. Cette lettre peut être considérée comme le testament politique de ce chef d'Etat. Le voici textuellement :

"Rome, le 14 novembre 1907.

"A ma femme, à mes enfants !

"*Sursum corda !* Séchez vos larmes ! Disposez dans le cercueil mon corps nu, mais enveloppé d'un blanc linceul. Que ma femme me laisse une croix et une fleur dans les mains. La croix sera le signe de ma foi religieuse, la fleur sera comme un sourire d'amour que j'envoie à ma femme et à ma patrie bien aimées.

"Priez le président de la Chambre de ne pas faire la commémoration habituelle, priez les autorités de négliger les honneurs officiels d'usage. Je voudrais que mes funérailles soient simples et exemptes de tout faste comme de toute ostentation de modestie.

"J'ai vu l'Italie misérable et esclave ; je meurs aujourd'hui en la voyant assise sur un rocher resplendissant de lumière et de gloire et j'espère que les Italiens ne permettront pas qu'elle en descende.

"Vive l'Italie et *sursum corda* !"

"Signé : ANTONIO".

Les journaux, ce soir, font des articles très élogieux pour le défunt. Tous insistent principalement sur ce point que le marquis Antonio di Rudinì a été l'un des hommes d'Etat italiens qui ont le plus ardemment travaillé au rapprochement de l'Italie et de la France.

Le marquis, affirment les journaux, a rendu à l'Italie les trois plus grands services qu'un homme d'Etat puisse rendre à son pays. En 1891, avec M. Luzzati, il sauva l'Italie de la faillite ; en 1896, après la bataille d'Addoua, il la détourna des voies coloniales et pansa les blessures de l'Italie meurtrie. Enfin, il inaugura cette politique de sagesse et de patriotisme qui enleva à la Triplice tout caractère provocateur et menaçant et permit le rapprochement avec la France, sans manquer aux engagements envers les puissances alliées : il travailla à ce système d'amitiés et d'ententes qui, peu à peu, a écarté tout danger de conflit et dissipé les inquiétudes européennes.—"L."

Mort subite.

Mlle Edith Harrison, âgée de 43 ans, est morte subitement en sa demeure, rue Bourgogne, 2526, hier à trois heures de l'après-midi.

Elle attendait le laitier sur l'escalier de sa maison lorsqu'elle est tombée. Elle a expiré pendant qu'on la transportait à l'intérieur.

Un candidat qui fait honneur à son parti.

Si aux élections primaires de septembre les électeurs éprouvent quelque perplexité à faire un choix quant à certaines candidatures, ils n'en éprouveront aucune, il faut l'espérer, quant à d'autres.

Et de ces dernières, citons celle du juge Henry Renshaw qui, assurément sera très populaire, parceque l'homme remplit le mandat qui lui a été confié et dont il va demander le renouvellement, avec une compétence et une distinction qui font honneur à la magistrature et au parti démocrate dont il fut toujours un des plus fervents adhérents.

M. Renshaw est né à la Nouvelle Orléans. Il reçut son éducation ici et dans l'Etat du Mississipi. Il étudia le Droit en Virginie et reçut son diplôme à l'Université de la Louisiane. Il entra dans l'étude de MM. Clarke et Bayne, des avocats dont la clientèle était grande et les affaires importantes, et rendit de si précieux services à ces messieurs que ceux-ci en firent un associé ; la raison sociale devint Clarke, Bayne et Renshaw.

Quelques années plus tard, M. Clarke se retira de la vie active, et la nouvelle raison sociale fut Bayne et Renshaw, qui se maintint jusqu'en 1881.

M. Renshaw, en 1876, était membre du Comité Central du Parti Démocrate ; et vers la fin de l'administration du maire Shakespeare, M. Carleton Hunt qui était avocat de la ville, le nomma un de ses assistants. M. E. A. O'Sullivan succéda à M. Hunt comme avocat de la ville et retint M. Renshaw dans les fonctions qu'il remplissait avec éclat, car à la distinction de sa personne et de son caractère, M. Renshaw joignait une parfaite connaissance des lois ; c'était sous l'administration du maire Fitzpatrick.

M. Renshaw a été nommé juge de la Première cour de cité en 1905 par le Gouverneur Blanchard en remplacement du juge Paquet, décédé ; et jamais, croyons-nous, juge n'a donné plus de satisfaction.

Le Chemin de Fer de Ceinture.

Le trafic du chemin de fer de ceinture augmente si rapidement que trois locomotives seront nécessaires pour le service d'ici un mois.

Depuis l'inauguration du chemin de fer une seule machine a été employée, mais elle est maintenant insuffisante et une autre devra être adjointe dès demain. En outre, la construction des nouvelles levées doit commencer dans une quinzaine de jours, et une troisième machine sera requise pour le transport des matériaux.

L'Hôtesse Satisfaite.

Toutes sortes d'idées sont avancées par les auteurs qui s'ingénient à faciliter les préparatifs des réceptions que donnent les femmes : le moyen de ne plus se tracasser ; de non seulement mettre les invités à l'aise mais de les laisser sous l'impression que toutes les petites friandises que vous offrez ont été préparées tout spécialement pour chacun d'eux.

Ces auteurs ont de bonnes intentions mais ils n'approfondissent pas assez la question, car ils découvriraient alors que le Nabisco Sugar Wafer, cette friandise délicate, délicieuse est la base réelle du succès et de la tranquillité d'esprit d'une maîtresse de maison. C'est le dessert qu'il faut pour un lunch, il est idéal après le dîner et délicieux avec un breuvage chaud ou quand les verres tintent sur la terrasse éclairée par la lune. L'avez-vous jamais essayé avec du chocolat dans lequel on a jeté une pâte de guimauve ? Une simple suggestion :

WEST END.

Il est à croire que le temps va bientôt se remettre au beau de façon définitive, et que pour la fin de la saison la vogue de West End sera aussi grande que les années précédentes.

Un nouveau programme est inauguré ce soir, et s'il n'y a pas d'averses l'immense plateforme sera foulée. Comme d'ordinaire, le programme comprend du vaudeville, un concert musical et le cinématographe.

IV

L'INTERDICTION.

Avant tout, elle jugea nécessaire d'éloigner Fontenailles. Non pas qu'elle le redoutât, — elle avait préparé contre lui certaines armes, — mais elle était gênée depuis longtemps par le regard profond et observateur du jeune médecin. Elle croyait deviner, parfois, qu'il avait pénétré son dessein. Elle se savait d'une probité à l'abri de tout soupçon. Ce pouvait être un allié du comte. Et Nathalie voulait que le comte demeurât isolé, sans autre amie que Rose-Lison.

—Monsieur, lui dit-elle, je vous ai entendu, il y a quelque temps, exprimer l'opinion que mon pauvre frère ne recouvrerait jamais la santé.... Malgré toute la confiance que j'ai dans votre talent et dans votre jeune expérience, je ne puis croire à un malheur aussi grand, aussi irrémédiable.... Je ne peux m'habituer surtout à cette idée que mon pauvre frère est mort pour moi.... Dans ces conditions, vous ne trouverez pas mauvais, je suppose, que j'aie pensé à recourir à d'autres lumières que les vôtres. Vous n'êtes pas infaillible. Votre science peut se tromper. Et il existe peut-être des remèdes énergiques dont l'emploi eût rendu la santé à mon frère, si l'on y avait recouru lorsqu'il en était temps encore.....

—En un mot, madame ? dit-il avec un sourire,—car il comprenait fort bien.

—En un mot, monsieur mon devoir est de tenter l'impossible pour amener cette guérison ; ne point tenter l'impossible serait plus tard pour moi un remords .... Je vous sais gré de tous vos soins je vous suis reconnaissante de tous vos efforts ; mais vous reconnaîtrez avec moi que puisque vos soins et vos efforts ont été perdus, je dois m'adresser à vos confrères.....

—On ne peut signifier plus clairement un congé, madame...

—Que votre amour propre n'en soit point froissé.... je ne suis guidée, en cela que par le vif désir de rendre un peu de vie à ce pauvre malade.

—Oui, madame, je vous comprends et je vous approuve....

—N'est-ce pas ?

—Je vous comprends, lorsque vous voulez éloigner d'auprès du comte un homme qui n'était pas seulement le médecin de sa famille, mais qui était également l'ami, de longue date.... en attendant qu'il pût devenir le confident.

Elle tressaillit. Ce mot l'avait frappée. Elle y voyait une lointaine menace.

—Ce qui signifie ? dit-elle.

—Rien que ce que vous voulez y voir ! dit-il nettement. Je vous comprends donc, je le répète, et je ne puis que vous approuver dans la tentative suprême de guérison où s'engage votre... tendresse fraternelle... Toutefois, madame, je n'obéirai pas, complètement, au congé imprévu que vous me signifiez.... Veuillez ne point prendre ce que je dis en mauvaise part.... Quelle que soit l'autorité qui vous est dévolue en ce château, vous n'en avez aucune sur M. de Croix-Vitré. Je suis son médecin, de par sa volonté, et je resterai son médecin jusqu'à ce que je sois forcé de me retirer devant l'ordre que vous aurez le droit de me donner. Ce droit de me chasser, madame, vous ne l'avez pas, jusqu'à présent.... Je suis au regret de vous dire que je passerai outre à votre envie de me voir partir.....

Elle pâlissait, de rage contenue, en l'écoutant.

—Ce droit, je l'aurai bientôt.

—Ce jour-là, je m'inclinerai. Jusque-là je reste. Toutefois je vous approuve encore lorsque vous voulez vous adresser à d'autres que moi. Je vous approuve pleinement. Quelle que soit ma conviction, je puis me tromper! Mais, comme on dit, du choc des discussions jaillit la lumière. Et les plus illustres de mes confrères que vous appellerez au chevet de M. de la Croix-Vitré ne pourront se passer de m'entendre .... moi, l'humble médecin de campagne....

—Ainsi vous prétendez revenir ici malgré moi ?

—Oui, madame.... parce que je suis certain que si M. de Croix-Vitré pouvait se faire comprendre, il me dirait : "Restez !" Oui.... parce que, en me renvoyant, vous n'obéissez pas à des raisons d'économie, ni même de méfiance.... Vous obéissez à d'autres raisons que je ne veux point approfondir.....

—Monsieur....

—J'ai dit, madame, que je suis l'ami de cette maison.... Dans l'impuissance où se trouve M. de Croix-Vitré, cette amitié peut lui être précieuse....

—Vous semblez insinuer qu'un danger menace mon frère....

—Non.... je cherche seulement quel intérêt vous pouvez avoir à tenter de m'éloigner de lui....

Et ses yeux droits, sévères, firent baisser brusquement les yeux de Nathalie.

Elle balbutia, impuissante à contenir sa colère :

—Soit.... restez donc.... jusqu'au jour où....

Elle n'acheva pas. Elle avait peur de se trahir. Elle s'éloigna, brusquement. Son trouble était extrême, si violent, qu'il fallait, pour le justifier, d'autres motifs que les graves paroles du jeune médecin. En effet avec une acuité due à son instinct, et développée encore par l'atmosphère d'intrigues coupables où elle se mouvait depuis tant d'années, elle avait eu le pressentiment que, du côté Christian un péril la menaçait. Des souvenirs venaient se presser en foule à son esprit : souvenirs du drame qui s'était passé, dix-huit années auparavant, dans la demeure jusque-là si paisible de Mon-Royaume....

C'était alors, chez Suzanne, l'espoir d'une maternité prochaine non avouée à son mari par crainte d'une cruelle déception ; c'était le voyage de la comtesse à Remiremont : c'était la visite au vieux docteur Barnabr Fontenailles ; c'était le retour joyeux, non plus avec l'espoir, après cette visite, mais avec la certitude de sa maternité....

Et voilà pourquoi, en ce moment, la parente pauvre se disait :

—Le vieux docteur a connu le mystère de cette naissance.... Il a dû se demander bien souvent ce qu'était devenu l'enfant de cette mère.... Il a dû, comme il en avait le droit, s'en informer auprès de la mère elle-même.... Et celle-ci a dû l'en instruire, afin de chercher auprès de lui, au besoin, le protecteur qui lui manquait.... Et Barnabé Fontenailles, en mourant, n'avait-il pas confié comme un legs sacré à son fils le secret de la comtesse ?.... Et avant la fin tragique de Suzanne, qui sait quelles confidences avaient pu être échangées entre Christian et la comtesse ?

Nathalie résuma son trouble en murmurant :

—Oui cet homme, lui aussi, est un danger pour nous !....

Le médecin, en la quittant, n'était pas sorti de Royaumont. Il ne pouvait garder pour lui cet entretien et devait le révéler au comte.

Il le fit sans retard.

Le malade était dans son lit, en apparence plus faible que jamais. A l'improviste, dix fois par jour il recevait des visites dont le prétexte était l'intérêt que les hôtes du château prenaient à sa santé mais dont il pénétrait aisément la vraie raison.

Nathalie désirait s'assurer, d'heure en heure, de son impuissance à sortir.

Croix-Vitré écouta le récit que fit le médecin.

Il écouta sans interrogatoire, et sans manifester aucune émotion apparente.

Craignant de n'avoir pas été bien compris, Christian revint et insista, à plusieurs reprises, sur les paroles échappées à la parente pauvre : " Le droit de donner des ordres.... le droit de vous chasser.... je l'aurai bientôt.. "

Le vieillard se contenta de dire :

—Je sais ! Je devine ! Je suis prêt !....

Avait-il vraiment deviné ce que la veuve préparait contre lui ?

Rose-Lison le vit très préoccupé pendant plusieurs jours.

Elle s'en inquiéta. Mais il la rassura aussitôt.

Un soir il dit à sa fille :

—Est-ce que la surveillance de Nathalie commence à se relâcher ?

—Depuis deux mois je ne vois plus personne.

—Veille attentivement et tâche de me renseigner.

Elle resta debout une partie de la nuit. Elle remarqua rien. Nathalie et les autres s'étaient fatiguées on le sait. Elle en rendit compte au vieillard.

Il l'écoutait avec une joie fiévreuse.

—Il faut que j'aille au château dit-il.... je n'en aurai que pour un quart d'heure.... mais dans ton intérêt, dans le mien, il le faut.....

—Mon père, prenez garde....

—Oh ! pas ce soir nous attendrons encore plus de sécurité... Quand nous aurons la certitude qu'ils ne se défient plus de nous .... et qu'ils ont cessé leur odieux espionnage alors, j'essaierai d'entrer comme je l'ai fait déjà.. Veille et renseigne-moi toujours.

Deux nuits nouvelles de calme absolu, jusqu'à l'aube. Vers cinq heures pourtant, Nathalie apparaissait brusquement, surprenait Croix-Vitré et Lison, tous les deux au lit, s'approchait de son frère, constatait son inertie et s'excusait en disant :

—On avait cru entendre du bruit, voir de la lumière.... et l'on m'avait réveillée.... Je m'imaginais que mon pauvre frère était plus malade....

La suite à dimanche prochain.